



**PRÉFET  
DE LA  
CÔTE-D'OR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 05/02/21

### L'accidentalité routière en janvier 2021

Avec 11 accidents corporels, aucun tué et 18 blessés, l'accidentalité de ce début d'année 2021 apparaît similaire à celle du mois de janvier 2020 où 10 accidents, aucun tué et 13 personnes blessées avaient été relevés par les forces de l'ordre.

#### **Aucun mort sur nos routes pour ce premier mois de l'année**

L'année 2021 commence avec un nombre d'accidents relativement faible, les forces de l'ordre enquêtent actuellement sur onze accidents de la circulation routière.

Le bilan humain est important, 18 personnes ont nécessité des soins. La mortalité routière de ce mois de janvier est en revanche, très favorable puisque aucune victime n'est à déplorer.

#### **Trois piétons parmi les blessés**

Cinq de ces accidents ont eu lieu en agglomération, six en dehors. Rappelons qu'en 2020, la proportion des accidents hors agglomération s'élevait à 60 %.

Sur les 18 blessés, 13 personnes circulaient à bord d'un véhicule léger, une en cyclomoteur, une en vélo et trois à pied.

Parmi les piétons percutés, il y a un mineur et deux personnes de plus de 75 ans.

#### **Une attention particulière aux usagers vulnérables**

En cette période où les journées sont encore courtes, les usagers vulnérables (piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes, ...) peuvent être peu visibles à certaines heures. Dès lors, le port de vêtements clairs, de dispositifs réfléchissants sont hautement recommandés pour augmenter leur visibilité.

Quant aux conducteurs, ils sont invités à adapter leur vitesse et à rester vigilants au volant de leur véhicule, l'inattention ayant causé la mort de trois piétons en 2020.